



Recuperer mon frere mal traité par ma mere

Par **malou24_old**, le **23/07/2007** à **23:27**

bonjour je voudrais avoir la garde ou la tutelle de mon petit frere qui va peut etre etre placé en famille d'accueil car ma mere le maltraite!!j'ai 22 ans et je suis etudiant mais je travaille pour subvenir a mes besoins!!

je prefererais que mon frere vive avec moi plutot qu'il aille vivre a l'age de 12 ans dans une famille qu'il ne connais pas!! est ce possible et que dois je faire comme demarches?? merci d'avance

Par **pommee**, le **31/07/2008** à **21:33**

vous devez vous manifester aupres du juge des enfants si il a déjà ete saisi de la situation de votre frere pour demander a ce qu'il vous soit confié soit pour vivre avec vous soit pour pouvoir le voir régulièrement (vacances ..)